

Titres par équipe

Samedi 11 mai 2013

Salle Omnisport

«Stade Raoûl Rousselière » 72650 LA CHAPELLE ST AUBIN

Départementale 3 1/4 de finale : 14h00 : Pointage & Tirage au sort

Début des rencontres : 14h30

- FERCE US 1 (D3A) – LA FLECHE TT 3 (D3B) – PARIGNE L EVEQU 3 (D3C) – PARCE TT 2 (D3D) – SILLE 1 (D3 E) – BONNETABLE P 4 (D3 F) – PARIGNE L EVE 4 (D3G) – LA FERTE VS 3 (D3H)

Départementale 4 1/4 de finale : 14h15 : Pointage & Tirage au sort

Début des rencontres : 14h45

- FOULLETOURTE TT4 (D5A) – FERCE US 2 (D4B) – MARESCHE 2 (D4D)
- LAVARDIN ASCA 5 (D4E) – LE MANS SOMAI 2 (D4F) – ARNAGE US 7 (D4G)
- : MEZIERES S PONT 6 (D4C) directement qualifiée pour les 1/2 Finales du Dimanche après tirage au sort le 22 avril au Comité.

Départementale 5 1/4 de finale : 14h30 : Pointage & Tirage au sort

Début de la rencontre : 15h00

- – ST PAVACE/NEUVILLE 5 (D5B) – LE MANS ASPTT 6 (D5E)
- •
- : CHAMPAGNE ESP 4 (D5A), LE GRAND LUCE U 2 (D5C), RUAUDIN TT 4 (D5D) directement qualifiées pour les 1/2 Finales du Dimanche après tirage au sort le 22 avril au Comité.



Titres par équipes Dimanche 12 mai 2013

Salle Omnisport

«*Stade Raoûl Rousselière* » 72650 LA CHAPELLE ST AUBIN

1/2 FINALES

Départementale 2 : 08h30 : Pointage & Tirage au sort : Début des rencontres : 09h00

LE MANS CSCM 2(D2A)–ST PAVACE/NEUVI 1(D2B)–STE JAMME TT 3(D2C)–LA FLECHE TT 2(D2D)

Départementale 3 : 08h30 : Pointage & Tirage au sort - Début des rencontres : 09h00

Les vainqueurs des 1/4 de finales

Départementale 4 : 08h45 : Pointage & Tirage au sort - Début des rencontres : 09h15

Les vainqueurs des 3 1/4 de finales + MEZIERES S PONTH 6 (D4C)

Départementale 5 : 08h45 : Pointage & Tirage au sort - Début des rencontres : 09h15

Les vainqueurs du 1/4 de finales + CHAMPAGNE ESP 4 (D5A), LE GRAND LUCE U 2(D5C),
RUAUDIN TT 4 (D5D)

FINALES

Départementale 1 13h45 : Pointage - Début de la rencontre : 14h15

- ARNAGE US 4 (D1A) – LAVARDIN ASCA 1 (D1B)

Départementale 2 14h00 : Pointage - Début de la rencontre : 14h30

- Les vainqueurs des 1/2 finales

Départementale 3 14h00 : Pointage - Début de la rencontre : 14h30

- Les vainqueurs des 1/2 finales

Départementale 4 14h00 : Pointage - Début de la rencontre : 14h30

- Les vainqueurs des 1/2 finales

Départementale 5 14h00 : Pointage - Début de la rencontre : 14h30

- Les vainqueurs des 1/2 finales

Finale Championnat FEMININ : Pas de rencontre

REGLEMENT

Titres par équipe

PARTICIPATION

PRESENTATION DE LA LICENCE OBLIGATOIRE

- Pour accéder à une division supérieure, une équipe terminant 1^{ère} de la poule d'une division donnée, **doit obligatoirement jouer la journée des Titres dans cette division,**

Sanction si forfait lors de la journée des Titres. : Amende de 100€ et non accession à la division supérieure. (Voir article 4.5, page 71 de l'annuaire Sarthe).

QUALIFICATION DES JOUEURS

- Lorsqu'une équipe d'une association participe à une journée finale, titre (etc.) d'une division donnée, elle ne peut comprendre que des **joueurs qualifiés**.
- Attention aux brûlages. La journée 20 pour la 1^{ère} rencontre des titres, la journée 21 pour la 2^{ème} rencontre et la journée 22 pour la 3^{ème} rencontre.
- En D1, les équipes doivent être complètes.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le tirage au sort des ¼ de finales et ½ finales pour les D2, D3 et D4, est effectué sur place par le juge arbitre, ainsi que l'attribution des tables.

Tirage préalable au Comité pour les :

D4 : 7 équipes, tirage au sort pour connaître l'équipe qualifiée directement en 1/2F.

D5 : 5 équipes, tirage au sort pour connaître les 3 équipes qualifiées directement en 1/2F

Arrêt des rencontres : La rencontre est terminée dès que l'une des 2 équipes a un total de points-partie égal à la moitié des parties possibles + 1.

Remise des récompenses après les finales, le **Dimanche** en **TENUE SPORTIVE**

Conformément au Règlement,

Les joueurs d'une même équipe doivent posséder la même tenue sportive

ATTENTION : Licence obligatoire.